

Réf : F18014.03

Service du Développement Économique  
Direction de l'Économie,  
de la Formation et de l'Emploi (DEFE)  
Ducos Le Centre  
30, route de la baie des Dames  
BP. 27861 - 98863 Nouméa cedex  
Tél. 20 36 00 - Fax 23 28 31  
[defe.sde@province-sud.nc](mailto:defe.sde@province-sud.nc)

## DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURISATION DES COMMERCES

### INFORMATION

**Formulaire à compléter et à transmettre au service du Développement Économique de la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) accompagné des pièces justificatives :**  
Par dépôt physique à Ducos Le Centre ou par courriel : [defe.sde@province-sud.nc](mailto:defe.sde@province-sud.nc)

**DEMANDEUR** Civilité  Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

BP \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

- Ce formulaire dûment renseigné ;
- Une présentation succincte de l'activité de l'entreprise ;
- RIDET ;
- K-BIS ;
- Statuts de l'entreprise enregistrés et à jour ;
- Bilans et comptes de résultats des deux derniers exercices clos à la date de la demande ;
- Attestations fiscales et sociales ;
- Attestation signée du ou des exploitants de commerce certifiant que les matériels pour lesquels l'aide de la province Sud est sollicitée ne font pas l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par leur assurance au titre d'un cambriolage ou sinistre ;
- Attestation signée par l'entreprise indiquant qu'elle n'est pas en état de cession de paiement ;
- Un relevé d'identité bancaire ou postal ;
- Les devis (au moins deux), de moins de 3 mois à compter de la date de la demande d'aide, de l'étude et des matériels ;
- Le plan des locaux en indiquant précisément l'emplacement envisagé pour l'installation du ou des matériels.

### SELON LE CAS, JOINDRE ÉGALEMENT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

- L'attestation de l'assureur, en cas de cambriolage décrivant les matériels et précisant les montants pris en charge par l'assurance, au titre de l'indemnisation Une présentation succincte de l'activité de la société ;
- La copie de la déclaration ou de la demande d'autorisation auprès du haut-commissariat de la république en Nouvelle-Calédonie pour l'installation d'un système de vidéoprotection, pour tout appareil destiné à la transmission ou l'enregistrement d'images ;
- L'attestation du propriétaire du domaine public de prise en charge ou de non prise en charge de l'installation de matériels sur le domaine public ;
- Une copie de l'autorisation au titre du code des débits de boissons de la province Sud.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

Fait à \_\_\_\_\_, le (jj/mm/aaaa) \_\_\_\_\_

Signature du chef d'entreprise